

Montréal, le 27 mars 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Pierre-Olivier Charlebois
Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
Montréal (Québec) H4Z 1E9

**Objet: Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029
Dossier R-4110-2019**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu la correspondance du CQ3E du 26 mars dernier requérant un délai additionnel pour le dépôt, à l'attention du Distributeur, de la demande de renseignements (DDR) n^o 1 dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accepte de modifier l'échéancier initial et vous demande de procéder au dépôt de votre DDR au Distributeur **au plus tard le 30 mars 2020 à 12 h**. Elle autorise le Distributeur de déposer ses réponses à la DDR du CQ3E **au plus tard le 20 avril 2020 à 12 h**.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml